

Compte rendu de visite

Lieu : Exploitation de Mr Abdel Basset Guezmir ; Gouvernorat de Ariana
(Délégation Kalaat Andalous)

Date : 25 Novembre 2019

Objet : visite des parcelles de la plateforme

Participants :


- Dalel Azouz, Olfa Mlayeh: PRRDA-NE
- Salah Benyoussef et Salama Saï Kachout : INRAT
- Folla Guezmir (Ingénieur agronome et Fille du propriétaire de l'exploitation)

Dans le cadre du transfert des résultats de recherche et de la convention signée entre le PRRD - NE et le laboratoire PAF de l'INRAT, des visites de diagnostic ont fait l'objet de choix des exploitations pour l'installation de plateformes de transfert dans le domaine de la production fourragère et animale. Dans le gouvernorat de l'Ariana la plateforme a été installée chez Mr Abdel Basset Guezmir à Kalaat Andalous, les parcelles ont été semées le 23/10/2019 (voir compte rendu y afférent du 29/10/2019)

La présente visite de terrain a été organisée pour rendre compte de l'état des parcelles installées et pour formuler des recommandations si besoin.


Les chercheurs de l'INRAT ont alors formulé les recommandations figurant dans le tableau ci-dessous :

Constats et Recommandations

	<p>1- Parcelle vesce Mghila (70%)-Avoine Hamra (30%) (pour le foin) : 1 ha</p> <p>Vue rapprochée de la parcelle de vesce-avoine: le 25/11/2019 chez Abdel Basset Guezmir</p>
--	--

Parcelle vesce Mghila (70%) -Avoine Hamra (30%) (pour le foin)	
Etat de la parcelle	<ul style="list-style-type: none"> - Levée ayant eu lieu le 1^{er} novembre 2019. Levée homogène, avec répartition régulière de la vesce et de l'avoine sur toute la superficie de la parcelle dénotant de la réussite du déroulement de l'opération de semis. - La vesce est au stade 3-4 feuilles, l'avoine est au stade 3-4 feuilles. Taux de levée moyen (150 plantes de vesce pour 60 plants d'avoine au m²) respectant les densités de semis escomptées dès le départ. - présence massive d'adventices (<i>Beta vulgaris</i>, <i>Fumaria sp.</i> <i>Chicorium sp.</i>, <i>anagalis arvensis...</i>) : précédent cultural étant le bersim.
Recommandation immédiate	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter dans l'immédiat, 100 kg d'ammonitré à l'hectare de quoi stimuler l'effet tuteur de l'avoine.
Recommandations à long terme	<ul style="list-style-type: none"> - La parcelle est à récolter scrupuleusement en foin pour éviter une plus grande infestation par les adventices. - Un semis plus tardif permettrait un meilleur control cultural des adventices, reporterait la récolte du foin vers une période plus propice pour la mise en foin mais réduirait sensiblement le rendement de biomasse : un compromis est à rechercher en concertation avec l'agriculteur.

Constats et Recommandations

	<h3>2- Parcelle du triticales fourrager Our</h3> <p>Parcelle du triticales fourrager "Our" : le 25/11/2019 chez Abdel Basset Guezmir</p>
---	--

Parcelle du triticales fourrager Our (pour la double exploitation)	
Etat de la parcelle	<ul style="list-style-type: none"> - Parcelle de 0.5 ha du triticales fourrager variété "Our" : semée à 100 kg/ha, levée homogène, triticales au stade 5 feuilles, vigoureux, de coloration vert intense traduisant un statut nutritionnel parfait (du faite que le précédent cultural est une artichautière). - Infestation massive par les adventices (<i>Beta vulgaris</i>, <i>Fumaria sp.</i> <i>Chicorium sp.</i>, <i>anagalis arvensis</i>...)
Recommandations immédiates	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter dans l'immédiat, 100 kg d'ammonitre à l'hectare de quoi stimuler le tallage - Désherber la parcelle dans la semaine tant que les adventices sont à un stade jeune . Utiliser le désherbant "Nikos" à 0.5 litres/ha
Recommandation à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> - Commencer l'exploitation en vert dès le stade plein tallage estimé vers mi-janvier 2019. - Arrêter l'exploitation dès que le triticales atteigne le stade premier nœud qu'on prévu vers début avril. - Apporter 100 kg ammonitre/ha et laisser la repousse monter vers le grain en stimulent la mise en grains par une ou deux irrigations selon le climat. - Prévoir un traitement anti-rouille en début avril si besoin est

Constats et Recommandations



3- Parcelle de Sulla du Nord : Le 25/11/2019 chez Abdel Basset Guezmir

Parcelle de sulla du Nord et de triticales 'destinées pour l'ensilage en mélange avec le triticales : 1.5 ha + 1.5 ha	
Etat de la parcelle	<ul style="list-style-type: none"> - 1.5 ha à peu près. Levée plus ou moins homogène. Levée ayant eu lieu le 3 novembre 2019, soit 10 jours après semis grâce à une pluie survenant immédiatement après le semis. - Le roulage a été très bénéfique pour le sulla (homogénéise et groupe la levée, et uniformise la profondeur de semis) - Sulla est au stade 1 feuille vraie, densité moyenne (80 plantules au m²) - Infestation moyenne par les adventices (Cynodon sp., Beta vulgaris, Fumaria sp. ...)
Recommandations immédiates	<ul style="list-style-type: none"> - Désherber au "Basagran" (1.8 l/ha ; désherbant anti-dicotylédones sélectif du sulla) dès que le sulla atteint le stade 4 feuilles vraies (dans 10 à 15 jours). - Apporter 100 kg d'ammonitre /ha pour la parcelle de triticales.
Recommandation à long terme	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier régulièrement l'attaque des limaces vue la proximité de la parcelle d'une artichautière. - Suivre le succès de la nodulation à partir de 2 mois après levée.